



# LIGUE DE BRETAGNE DE TIR A L'ARC

Ligue de Bretagne de Tir à l'Arc  
Siège social : chez Monsieur Jean Pierre Greciet  
11 Rue Dodds - 29200 BREST

Site Internet : <http://www.tiralarc-bretagne.fr>



## COMPTE RENDU DE L'ASSEMBLEE GENERALE

LANDIVISIAU - 10 FEVRIER 2008

Ouverture de séance 09H30

**Présents :** LANNION - DINAN - PORDIC - LAMBALLE - LOUDEAC - PAIMPOL - PLOEUC SUR LIE - PLOUMILLIAU - PLOULEC'H - SAINT AGATHON - CHATEAUNEUF DU FAOU - CONCARNEAU - CROZON - GUILERS - LANDIVISIAU - LOGONNA DAOULAS - PLOBANNALEC LESCONIL - PLOGASTEL ST GERMAIN - PLOUEDERN - PLOURIN LES MORLAIX - QUIMPER - QUIMPERLE - RIEC SUR BELON - ST POL DE LEON - BECHEREL - BETTON - CESSON SEVIGNE - DINARD - LIFFRE - RENNES CHR - CIE RENNES - PLEUMEULEUC - ST AUBIN D'AUBIGNE - ST JOUAN DES GUERETS - TINTENIAC - VITRE - AURAY - CLEGUEREC - PL LORIENT - PEILLAC - PONTIVY - QUEVEN - SARZEAU - SURZUR - VANNES

**Excusés :** PLESLIN TRIGAVOU - FREHEL - ST QUAI PORTRIEUX - BREST - PLOUNEOUR TREZ - PLOUGASNOU - FOUGERES - DOMLOUP - RETIERS - ST AUBIN DU CORMIER - VERN SUR SEICHE - THORIGNE FOUILLARD - BOURGBARRE - PLOERMEL

**Absents :** ETABLES SUR MER - PLENEUF VAL ANDRE - QUINTIN - SAINT BRIEUC - BOHARS - BRIEC - GUIPAVAS - QUERRIEN - ST RENAN - CANCALE - SAINT MALO - REDON - GUICHEN - ST JACQUES DE LA LANDE - HEDE - CHAVAGNE - VEZIN LE COQUET - CHATEAUBOURG - JOSSELIN - BADEN - KERVIGNAC - LOCHRIST - LORIENT ASAL - MALESTROIT - PLOUHINEC

Nombre de voix pour la ligue : 259 Présents : 160

### ACCUEIL DU PRESIDENT

#### *Le mot du président*

Amies, Amis archers, je vous salue.

Nous allons commencer cette 33<sup>ème</sup> assemblée générale de la ligue de Bretagne de tir à l'arc par une minute de silence en l'honneur de nos parents et amis qui nous ont quittés cette année.

Je remercie le club de Landivisiau et plus particulièrement Bruno Le Fur, son président pour le travail accompli afin que cette assemblée se déroule dans d'excellentes conditions.

Je vais faire un bilan de l'année écoulée qui a été une année « tranquille » puisque contrairement à la saison 2006/2007, nous n'avons organisé aucune compétition nationale.

### Communication :

- Le site de la Ligue fonctionne maintenant très bien, et vous être très nombreux à le visiter. Pour ceux qui ne le maîtrisent pas encore, il vous sera présenté plus en détails par Raymond Le Gallou tout à l'heure.

### Trésorerie :

- Nos finances sont très saines et nous avons un solde positif pour cet exercice. Par souci d'économie, nous avons décidé de ne pas faire appel au cabinet comptable pour la vérification des comptes annuels. Les vérificateurs élus par vos soins (Marie Pierre Rogue et Mélaïne Gouyec) ont vérifié les comptes hier et vous feront leur compte rendu après la présentation des comptes par le trésorier.

### Sportif :

- L'effectif en Bretagne est actuellement de plus de 3100 licenciés avec une majorité de jeunes. Nous pouvons nous féliciter de l'augmentation de la pratique du FITA chez les jeunes ; de 30 à avoir participé à trois FITA en 2006, nous sommes passés à 80 en 2007. Ceci est dû en grande partie à la mise en place des équipes techniques départementales (ETD) qui encadrent les jeunes et les préparent à la discipline olympique. Je tiens à féliciter les équipes techniques départementales pour leur travail.
- Notre souci reste le peu de population féminine ; nous n'avons que 17% de femmes alors qu'au niveau national, leur proportion est de 21%. L'un des objectifs de la Ligue est d'atteindre ce pourcentage.
- L'équipe technique régionale (ETR) fonctionne bien mais le nombre d'intervenants limite son action. Seul Sébastien Durantet intervient à temps incomplet. L'objectif de 2008 doit être d'employer un professionnel, la forme administrative de cet emploi reste à définir.

### F.F.T.A – DRDJS – Conseil Régional :

Nos partenaires étatiques nous apportent leur soutien :

- Nous avons conclu avec le Conseil Régional de Bretagne un premier partenariat et obtenu une subvention de 3000 euros ;
- Nous avons obtenu 13 400 euros du CNDS ;
- Notre convention avec la FFTA nous a permis d'obtenir 1700 euros.

Toutes ces subventions sont obtenues au vu de plan d'actions, de conventions d'objectifs qui sont présentés à nos partenaires qui les valident et à qui nous devons ensuite fournir régulièrement des états d'avancement de nos actions sous la forme de ) bilans quantitatifs, qualitatifs et financiers.

### Bureau de Ligue

- Félicitations aux membres du bureau de Ligue qui font un excellent travail, mais le travail à accomplir est énorme et on n'est pas assez nombreux au vu de la tâche qui nous incombe. Nous avons ouverts des postes mais à ce jour, nous n'avons enregistré aucune candidature.

### L'arbitrage : Echéance 2009

- De nombreux arbitres ont suivi une formation et réussi leur examen. Les clubs qui n'auront pas d'arbitre en 2009 ne pourront pas organiser de concours. Si en Bretagne, nous n'avons pas trop de souci, dans certaines régions, il y a une véritable pénurie d'arbitre et cette mesure sera donc sans doute appliquée en 2009.

## Formation :

- Le nouveau schéma des formations est entré en vigueur avec la mise en place de formation « Entraîneur 1 » et « Entraîneur 2 ». Le certificat de qualification professionnelle (CQP) qui remplace le diplôme d'animateur est accepté par le Ministère de la Santé, de la Jeunesse et des Sports et de la Vie associative : il est en cours de finalisation.

## Résultats sportifs

- La Bretagne est toujours bien placée ; nous avons obtenu 29 médailles aux différents championnats de France en 2007. Par équipe nous obtenons encore d'excellents résultats :
  - ❖ Après avoir terminé 3<sup>ème</sup> en 2006, et remporté le titre en 2007, l'équipe masculine cadets/juniors conserve le titre de champion de France de tir en salle par équipe de ligue (6 médailles en 7 ans) ;
  - ❖ L'équipe masculine cadets/juniors remporte également le premier titre de champion de France FITA par équipe de Ligue.
  - ❖ L'équipe masculine a terminé troisième à l'Open de France de tir Nature.

## Structuration des clubs :

Les nouveaux labels sont sortis.

## **TRESORERIE :**

Le bilan financier de l'année 2007 et le bilan prévisionnel 2008 sont présentés par Didier Branlant, trésorier de la Ligue.

Le résultat de l'exercice est un solde positif de 1554 euros.

Au 1<sup>er</sup> janvier 2008, la ligue dispose de 42814.37 euros de trésorerie. Les observations des vérificateurs (Mélaine Gouyec et Marie Pierre Rogue) figurent en annexe.

Un exemplaire de l'état de la trésorerie est dans la pochette remise aux clubs.  
Quitus pour les comptes de l'année 2007:

Pour : 160 voix      Contre : 0      Abstention : 0 voix

Prix des licences pour la saison 2008/2009 : le comité directeur propose une légère augmentation de la part ligue de la licence fédérale : 16 euros pour un adulte et 8 euros pour un jeune. Cette proposition est adoptée à l'unanimité.

Le bilan prévisionnel est proposé au vote de l'assemblée :

Pour : 151 voix      Contre : 0      Abstention : 8 (Betton)

## **REPRESENTANT DE LA LIGUE LORS DE LA PROCHAINE AG FEDERALE**

Lors de la prochaine Assemblée Générale de la FFTA, les représentants élus pour représenter la ligue sont : Jean Pierre Greciet, Michel Bazard, Sonia Lefray, Didier Branlant – suppléants : Pierrick Leparc, Monique Salaun-Le Baut.

## **CSR - JEUNES - NATURE**

Jean Pierre Lalouer et Pierrick Leparc présentent le compte rendu de la commission sportive régionale.

Championnats de Ligue :

Remerciements à tous les clubs organisateurs d'un Championnat de Ligue.

2 x 70 m :	<b>Thorigné Fouillard</b>
Salle Jeunes :	<b>Dinan</b>
Salle Adultes :	<b>Riec sur Belon</b>
Salle par équipe de club :	<b>Querrien</b>
Campagne :	<b>Loudéac</b>
2 x 50 m:	<b>Auray</b>
Nature :	<b>Bohars</b>
3D :	<b>Vitré</b>

Présentation d'un diaporama résumant l'ensemble des résultats et les statistiques (cf au document joint dans les pochettes remises aux clubs).

Chaque médaillé aux différents championnats de France a reçu de la Ligue une aide à la performance.

Concernant les disciplines de parcours, Sonia Lefray, remercie les clubs qui ont monté des parcours et les félicite pour leur travail. Elle remercie également les arbitres.

## **ARBITRES :**

Jacques Levard commente un diaporama de la situation du corps arbitral en Bretagne. Dans le Finistère, il reste de nombreux clubs à ne pas avoir d'arbitre. L'échéance de 2009 est proche, il est urgent de réagir.

## **COMMISSION FORMATION - COMMUNICATION**

### **Formation**

Denis Rucket présente Michel Bazard, président du CD 56, qui travaille avec lui pour la formation.

La première formation d'Entraîneur 1 est en cours ; neuf candidats se préparent à l'examen qui aura lieu en mai.

Une remise à niveau pour les initiateurs a été organisée, Elle permet aux anciens diplômés d'obtenir le diplôme d'Entraîneur 1.

Le Certificat de Qualification Professionnel est en cours de finalisation.

### **Communication :**

Raymond Le Gallou présente l'arborescence du site de la Ligue et rappelle son nom :  
<http://www.tiralarc-bretagne.fr>

En concertation avec les différents comités départementaux, il va y rajouter une sous-rubrique par département.

Au nom de la Fédération Française de Tir à l'Arc, Jean Pierre Greciet remet à Raymond Le Gallou, une lettre de félicitations pour son investissement au service de notre sport.

### **COMMISSION MEDICALE**

Pas de nouveauté cette année. Marianne Grijol fera parvenir à Raymond Le Gallou pour mise en ligne sur le site, des certificats médicaux types pour les personnes ayant des traitements médicaux pouvant entraîner un résultat positif lors d'un contrôle anti-dopage. Une liste des contre -indications à la pratique du tir à l'arc sera également disponible.

Au cours de l'année 2007, il a été procédé à 9 contrôles qui ont fait l'objet de 56 tests. Tous les tests étaient négatifs.

Il est rappelé l'importance d'informer le médecin régional en cas de problème médical d'un archer.

Rappel : tous les clubs doivent posséder une trousse à pharmacie sur les lieux d'entraînement et de compétition. Un recensement des clubs ayant une trousse à pharmacie va être effectué.

### **REMISE DE DISTINCTIONS**

Monsieur Didier Pauchard, secrétaire général du comité départemental des médaillés de la Jeunesse et des Sports a remis la médaille de bronze de la Jeunesse et des Sports à Monsieur Didier Branlant et une lettre de félicitation à Monsieur Jean Pierre Lalouer.

Fin de l'assemblée à 12h30

Le Président : JP. GRECIET

La secrétaire : M. SALAUN-LE BAUT



Ligue de Bretagne de Tir à l'Arc

BILAN 2007

N° Compte	Subventions	RECETTES	DEPENSES
	Solde CMB 31/12/06	15 971.84 €	
7561000	Licences de 01/01 au 31/12	36 918.09 €	
7410000	CND'S	13 400.00 €	
7064000	Etudes ( Initiateur, anima, etc...)	1 300.00 €	
7420000	Conseil régional (CG22)	5 000.00 €	
7440000	FFTA (ristourne 2007)	675.00 €	
7680000	Autres produits (Intérêts Livret) 238,93		
5800000	Livret (virement CMB)	19 492.00 €	
7571000	Arbitrage	595.00 €	
7591000	CSR	1 365.00 €	
		<b>94 916.93 €</b>	
5800000	Livret (virement compte CMB/Livret)		40 000.00 €
6064000	Fournitures administratives		1 598.77 €
6156100	Informatique		2 435.69 €
6234000	Récompenses ( coupes, médailles)		256.70 €
6251000	Déplacement des bénévoles		5 764.50 €
6252000	Déplacement des salariés		1 482.10 €
6253000	Hôtel restaurant des bénévoles		3 496.65 €
6254000	Hôtel restaurant des salariés		800.41 €
6255000	ETR et Dev; pratique ( A et E)		1 373.83 €
6255010	Achat matériel ETR		47.05 €
6255020	ETR concours( C )		14 089.85 €
6255100	CSR		2 434.44 €
6255110	Aide championnat de France (organisation)		3 514.35 €
6255120	Aide championnat de Ligue		1 350.00 €
6255152	Aide Manifestation (Dvd Arc en Ciel)		173.32 €
6255400	Arbitrage ( B )		8 276.20 €
6263000	Affranchissement		195.13 €
6265000	Téléphone		504.87 €
6265010	Abonnement internet		601.42 €
6270000	Services bancaires		91.44 €
6280010	Expert comptable		1 255.80 €
6281000	cotisations CROS		368.00 €
6255111	Prime objectif CTF		1 000.00 €
7561000	Licences		212.49 €
	Chèques NP 2006		2 279.38 €
4210000	Vacations charges		516.70 €
		<b>94 916.93 €</b>	<b>94 120.09 €</b>

TOTAL :

3700000	Stock Boutique	1 201.00 €	
5122000	SG	808.44 €	
5123000	SGL	157.84 €	
	<b>Solde CMB 31/12/07</b>	<b>1 554.00 €</b>	<b>Solde au 31/12/07</b>
	<b>Livret au 31/12/07</b>	<b>40 494.29 €</b>	<b>CMB 31/12/07</b>
		<b>42 048.29 €</b>	<b>Chèques NP 31/12</b>
			<b>3 206.72 €</b>
			<b>solde-cNP</b>
			<b>1 554.00 €</b>



N° Compte	Subventions	RECETTES	DEPENSES
7561000	Licences	38 000.00 €	
7410000	CNDS	40 945.00 €	
7064000	Ebudes ( initiateur, anma. etc...)	1 800.00 €	
7420000	Conseil régional (aide fonctionnement)	5 000.00 €	
7440000	FFTA (ristourne 2007)	1 800.00 €	
7680000	Autres produits (Intérêts livret)	238.00 €	
5122000	SG	608.44 €	
5123000	SGL	154.56 €	
		<b>88 546.00 €</b>	<b>0.00 €</b>
6064000	Fournitures administratives		1 500.00 €
6156100	Informatique		6 000.00 €
6234000	Récompenses ( coupes, médailles)		2 000.00 €
6251000	Déplacement des bénévoles		7 000.00 €
6252000	Déplacement des salariés		4 000.00 €
6253000	Hôtel restaurant des bénévoles		7 500.00 €
6254000	Hôtel restaurant des salariés		900.00 €
6255000	ETR et Dév; pratique ( A et E)		6 395.00 €
6255010	Achat matériel ETR		500.00 €
6255020	ETR concours( C )		17 000.00 €
6255100	CSR		3 500.00 €
6255110	Aide championnat de France (organisation)		2 600.00 €
6255120	Aide championnat de Ligue		1 500.00 €
6255130	Médical ( D )		1 300.00 €
6255200	La boutique		200.00 €
6255400	Arbitrage ( B )		13 800.00 €
6258000	Formation ( B )		6 450.00 €
6263000	Affranchissement		381.00 €
6263010	Secrétariat		1 200.00 €
6265000	Téléphone		990.00 €
6265010	Abonnement Internet		1 000.00 €
6270000	Services bancaires		30.00 €
6280010	Expert comptable		0.00 €
6281000	cotisations CROS		300.00 €
6255111	Prime objectif CTF		1 500.00 €
4210000	Vacations charges		1 000.00 €

TOTAL : 88 546.00 € 88 546.00 €

3700000	Stock Boutique		1 200.00 €
6255400	Arbitrage, AG et Formation	13 800.00 €	
6255020	Préparation Chpts France	250.00 €	
	France Salle coaching CTF	500.00 €	
	D1 Cannes CTF	2 750.00 €	
	D1 Le Bignon CTF	300.00 €	
	Semaine Jeune Chartres CTF	6 500.00 €	
	France tir Olympique coaching CTF	700.00 €	
	Open France	6 000.00 €	
		<b>17 000.00 €</b>	
6255110	Médailles France 2007 :	2 600.00 €	
6255120	7 Chpts Ligue ind. + 2 chpts équ. :	1 500.00 €	

## RAPPORT DES VERIFICATEURS AUX COMPTES

Exercice 2007

Vérificateurs au comptes : Marie-Pierre ROGUE  
Melaine GOUYEC

Bonjour à tous

Au début, nous vous rappelons que notre rôle est, d'un regard extérieur, d'analyser les comptes de l'année 2007.

Cette analyse comporte un aspect formel et un regard critique sur le fond (recherche d'éventuelles irrégularités).

Pour faire le point sur nos différentes interventions :

- La première année : gros travail sur la présentation des comptes avec un certain nombre d'observations formulées (qui ont été corrigées depuis).
- La deuxième intervention : contrôle plus axé sur le fond avec des observations organisationnelles et sur la matérialisation des justificatifs.
- Cette année nous avons poursuivi le contrôle sur la vraisemblance des comptes tout en s'attardant sur la bonne traduction dans les comptes des opérations juridiques.

### 1. Rapport des vérificateurs aux comptes:

Après avoir observé tous les comptes avec Didier, nous avons apporté un regard critique sur ses comptes (recherche d'anomalies, demande d'explications sur les variations de postes entre 2006 et 2007...).

Didier nous a répondu, en toute transparence, avec l'appui de pièces justificatives.

Nous pouvons vous dire, qu'à l'issue de nos travaux, nous n'avons rien relevé qui remettent en cause la régularité, la sincérité et l'image fidèle des comptes 2007.

### 2. Points à améliorer:

Nous avons, quand même, relevé quelques « reproches » et quelques problèmes « organisationnels ».

Dans un premier temps, nous notons l'absence d'intervention de l'expert comptable cette année. Si on part du principe que l'appel à un expert comptable avait comme but d'apporter au trésorier une assurance dans l'exactitude des comptes rendus, le fait d'arrêter la collaboration, au vu des comptes présentés, ne nous dérange pas. Les deux exercices arrêtés par le cabinet d'expertise et contrôlés par nos soins ont permis à Didier d'apprendre à fournir des comptes sincères et à corriger ses erreurs.

Dans un deuxième temps, les comptes présentés cette année sont tenus selon une comptabilité dite de « trésorerie ». C'est à dire que les produits et les charges correspondent aux dépenses et aux recettes de l'année.

Ce changement de méthode a deux incidences:

- Didier aurait dû fournir les comptes 2006 retraités suivant cette méthode (qui est acceptée par la réglementation)
- Malgré cette méthode de comptabilisation, les investissements en matériel (2 ordinateurs) auraient dû être comptabilisés en immobilisation et faire l'objet d'un amortissement sur 3 à 5 ans. L'incidence sur la trésorerie est nulle mais on minorise le résultat de cet exercice et on va majorer celui des années suivantes.

Troisièmement, il y a toujours de petites erreurs d'imputations comptables (sans incidence sur la trésorerie ni sur le résultat annoncé). Nous avons demandé à Didier d'être « plus rigoureux » sur la forme des demandes de défraiement. Nous comptons lui fournir un modèle, à lui de le diffuser et de la faire utiliser (s'il le souhaite) par les personnes demandant un remboursement de frais.

Enfin, nous nous sommes arrêtés avec Jean Pierre sur les « risques juridiques » et sur l'étendue de ses responsabilités. Nous lui avons fourni des pistes de réflexion pour réduire les risques qui sont liés en grande partie au bénévolat des élus et à un manque de « rigueur » dans le formalisme des processus. Là, notre rôle est préventif.

En conclusion :

Nous avons continué le perfectionnement des méthodes de travail de Didier et nous avons, avec Jean Pierre, bien défini les points à approfondir.

Comme tous les ans, et nous pensons que cette année nous l'avons démontré à Jean Pierre, notre intervention aurait pu être plus complète si l'analyse des comptes et l'entretien avec le président de la Ligue n'avaient pas eu lieu la veille entre 15h30 et 19h00.